

Préavis de grève du 8 mars à 15H40  
**Journée internationale de lutte  
pour les droits des femmes**  
Verre à moitié vide...



Benjamin Maurice, directeur des relations sociales était accompagné par Martine Boucher, responsable de la diversité et de l'égalité des chances et Stéphane Chevallier, directeur du pilotage social, des effectifs et des rémunérations, pour recevoir les deux syndicats qui ont répondu à l'appel confédéral pour un préavis de grève le 8 mars.

Une façon pour la direction de prendre au sérieux les revendications ? Plutôt de plaider pour sa politique des petits pas et les résultats (très lentement) obtenus en matière de rééquilibrage hommes/femmes et d'harmonisation salariale.

Pourtant le diagnostic reste alarmant, même si la direction le met sur le compte de l'héritage de l'histoire.

Le plafond de verre (l'accès à l'encadrement) ou la paroi de verre (le déséquilibre suivant les secteurs d'activité) sont toujours aussi solides à France télévisions.

Les écarts de rémunération n'ont été que très imparfaitement corrigés en 2014, puisque la méthode retenue n'a pas pris en compte le déroulement des carrières. De plus la direction reconnaît que la coïncidence des calendriers entre harmonisation et mesures d'égalité a créé une certaine confusion : les chefs de service rechignant à accorder une mesure d'égalité à une femme ayant bénéficié d'une mesure d'harmonisation...

A France télévisions, comme en France, le temps partiel est très majoritairement féminin (à plus de 80%) et les femmes sont toujours la cible des violences sexistes et sexuelles sur les lieux de travail.

**le 8 mars  
à 15H40,  
Cessons de travailler !**

**En France, sur la base d'une journée standard, les femmes cessent d'être payées à 15H40 par rapport à leurs collègues masculins.**

Paris, le 7 mars 2017

## Préavis de grève

# Le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes

Le 8 mars, ce n'est pas la journée de LA femme, où l'on offre des fleurs ou des produits de beauté, c'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

En 2017, la mobilisation est plus que jamais nécessaire face à ceux qui en France, comme aux États Unis, en Russie, en Pologne ou encore en Turquie veulent remettre en cause nos droits et libertés.

En France, les femmes sont toujours payées 26% de moins que les hommes. C'est comme si elles arrêtaient chaque jour d'être payées à 15h40. Et si elles refusaient de continuer à travailler gratuitement ?...

Les femmes continuent d'être enfermées dans les temps partiels, de ne pas avoir de perspective de carrière ou d'être confrontées à des violences sexistes et sexuelles, au travail, dans l'espace public comme à la maison.

A la veille de l'élection présidentielle, les exigences des femmes qui représentent 52% de la population doivent être entendues.

## 15h40, pourquoi ?

15h40, c'est l'heure à laquelle les femmes arrêtent d'être payées chaque jour, sur la base d'une journée standard (9h – 12h30/13h30 – 17h).

Les femmes sont toujours payées 26% de moins que les hommes.

- Parce qu'elles sont 30% à travailler à temps partiel ;

- Parce qu'elles sont concentrées dans des métiers dévalorisés socialement et financièrement ;
- Parce qu'elles n'ont pas de déroulé de carrière ;
- Parce qu'elles touchent moins de primes, d'heures supplémentaires...

<https://www.youtube.com/watch?v=ZPyCnHmZkbE#action=share>

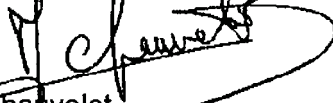
A France télévisions, les deux derniers plans de rattrapage salariaux n'ont pas suffi. Les disparités demeurent car la méthode employée pour les résorber (une « photographie à l'instant T ») n'était pas la bonne.

La CGT demande la construction d'un véritable plan de résorption des inégalités avec une méthode basée sur le déroulement des carrières, seul moyen de corriger les inégalités. La CGT portera cette revendication lors de la prochaine renégociation de l'Accord Egalité Hommes/Femmes, qui doit s'ouvrir très prochainement.

A l'appel de la Confédération et d'un collectif de 35 associations et syndicats en France, la CGT de France télévisions appelle l'ensemble des salarié(e)s à une grève de 59 minutes, pour participer à cette journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

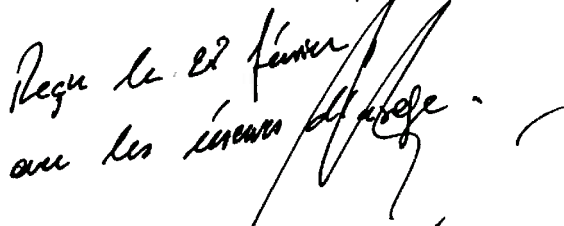
## Le 8 mars 15h40, toutes et tous en grève !

Pour la CGT de France télévisions,



Marc Chauvelot,  
Délégué syndical central

Paris, le 28 février 2017



Regu le 27 février  
au des services de la CGT